



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

L'INTERNET À GRANDE VITESSE PARTOUT ET POUR TOUS

Vous n'avez pas accès à une bonne connexion internet ?

Suivez ces étapes pour savoir si vous êtes éligibles au dispositif Cohésion numérique des territoires



1

Je souhaite améliorer mon débit Internet et j'ai entendu parler des technologies hertziennes disponibles sur ma commune.

Je me rends sur le site de l'opérateur de mon choix : je renseigne mon adresse pour voir si je peux bénéficier d'une amélioration de mon débit.

2



3



Une technologie hertzienne est disponible. Comme mon logement ne bénéficiera pas des déploiements de fibre à court terme, je suis éligible.

L'état prendra à sa charge **jusqu'à 150 €* sur l'équipement, l'installation ou la mise en service de la solution choisie**.**

4

Vous pouvez maintenant aller sur internet,
envoyer des mails et regarder des vidéos simultanément grâce à un accès internet sans fils.

www.aménagement-numérique.gouv.fr

* Localement, des dispositifs complémentaires peuvent venir abonder l'aide du Gouvernement. ** Sous réserve que le logement ou le local professionnel directement bénéficiaire de la solution soit situé dans les zones éligibles au dispositif Cohésion Numérique. Sous réserve de la nécessité technique d'installer un récepteur (antenne) sur l'habitation. L'état se fait droit de récupérer par tous les moyens toute somme indûment perçue par le bénéficiaire.